

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

5^e séance - 18 novembre 2020 - 15 h à 15 h 50

Vidéoconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Martin Lajeunesse, président et conseiller municipal
Monsieur Gilles Chagnon, vice-président et conseiller municipal
Monsieur Pierre Lanthier, conseiller municipal
Monsieur Carl Clements, CISSS de l'Outaouais
Madame Lyne Laprade, Association de natation de l'Outaouais
Madame Frédérique Delisle, Loisir sport Outaouais
Monsieur Claude Beaulieu, Membre citoyen
Monsieur Érik Breton, Membre citoyen
Monsieur Jacques Lemay, Membre citoyen
Madame Manon Dufour, Centre de services scolaire des Draveurs

Secrétaire

Madame Mélissa Hamel – Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

Ressources internes

Madame Anick Fortin – Coordonnatrice aux commissions et comités – SLSDC
Madame Émilie Chasles – Chef de section – Développement des communautés - SLSDC
Madame Geneviève D'Amours – Directrice par intérim – SLSDC
Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives - SLSDC
Monsieur Patrick Campeau – Chef de section – Développement des communautés - SLSDC
Monsieur Alain Renaud – Directeur adjoint – Service des infrastructures

ABSENCES :

Membres

Monsieur Michel Raymond, Membre citoyen

La séance débute à 15 h 00.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Lajeunesse souhaite la bienvenue à tous. Il fait part de ses vœux de sympathie, en son nom et au nom des membres de la Commission, à monsieur Michel Raymond pour le décès d'un membre de sa famille. Dans ce contexte, Monsieur Raymond ne sera pas présent pour les prochaines rencontres.

Il remercie les membres de leur ouverture et leur disponibilité pour le report de la séance prévue en octobre. Il sollicite la participation des membres pour une rencontre de travail, qui sera prévue en janvier afin de poursuivre les travaux en lien avec le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par madame Manon Dufour
Appuyé par madame Lyne Laprade*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée.

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2020

Le procès-verbal a été déposé au conseil municipal. Il n'y a aucun suivi.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

Monsieur Lajeunesse mentionne qu'aucune question n'a été adressée à la Commission.

5. Suivi de dossiers :

5.1. Ouverture des patinoires extérieures de la saison 2020-2021

Madame Geneviève D'Amours rappelle qu'en juin 2020, un bilan de la saison 2019-2020 avait été présenté aux membres de la Commission. Ces derniers avaient recommandé la fermeture de certaines patinoires. Elle fait un bref résumé des travaux qui ont débutés et du nombre de patinoires extérieures. En somme, les travaux se déroulent bien. Elle fait part des enjeux de communications, car l'ouverture des patinoires génère beaucoup de questions auprès des citoyens et que les changements constants et rapides de la météo font en sorte qu'il est difficile de prévoir les dates officielles d'ouvertures.

Madame D'Amours fait part des mesures sanitaires de la santé publique en contexte de pandémie mis en place par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Certains membres se questionnent sur les moyens utilisés par la Ville pour faire respecter le nombre de personnes autorisés sur les patinoires dû au risque d'achalandage élevé dans le contexte de la COVID-19.

Madame D'Amours mentionne qu'un plan d'intervention a été préparé et qu'une signalisation sera installée à proximité des patinoires. Une surveillance est prévue afin d'informer les citoyens des consignes de la santé publique ainsi que de favoriser le respect des consignes. Une campagne d'information est également prévue. Une réservation en ligne sera également requise pour les patinoires grands publics.

Madame Dufour demande si les groupes scolaires pourront également réserver des temps de glace. Madame D'Amours va vérifier cette information. Certains membres mentionnent que pendant la période des congés scolaires, qui a été prolongée, il risque d'avoir des périodes d'achalandage plus élevées. Dans ce contexte, le niveau de surveillance devrait être tenu en compte.

5.2. Projet de recherche : Avis sur l'éthique en loisirs et en sports

Monsieur Lajeunesse rappelle aux membres que ce dossier a été discuté à la Commission lors de la séance du 15 mai 2019. Il invite madame Frédérique Delisle de Loisir sport Outaouais à prendre à parole afin de présenter un état de situation sur l'évolution du dossier.

Madame Delisle présente les démarches qui ont été effectuées par Loisir sport Outaouais et le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. En somme, la Ville de Gatineau participera à un projet de recherche mené par l'Université du Québec à Trois-Rivières qui implique trois municipalités de diverses tailles. Ce projet est divisé en trois phases, la première phase, qui permettra de développer des outils, vise les objectifs suivants :

- Répertorier dans la province de Québec et d'autres pays quels ont été les bons coups et quels sont les outils déjà existants;
- Documenter l'organisation du loisir;
- Effectuer une analyse comparative avec d'autres grandes villes;
- Identifier les leviers que peut avoir une grande ville;
- Former un comité d'experts en loisir municipal et en éthique.

La phase 2 permettra de tester les outils développer dans le milieu afin de les adapter. La phase 3 quant à elle, servira à évaluer les outils pour favoriser le déploiement dans toutes les régions.

Le développement de la phase 1 est d'une durée d'un an : 6 mois pour le volet recherche et 6 mois pour le volet développement.

Pour ce faire, un comité d'experts en loisir municipal et en éthique sera mis en place. Madame Dufour manifeste son intérêt à y siéger.

6. Vestiaires et toilettes universels : Résultats des consultations de la Commission Gatineau, Ville en santé et de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration

Monsieur Lajeunesse rappelle aux membres que cette présentation fait suite à la recommandation de la Commission du 22 juin dernier où les membres ont demandé au Service des loisirs de consulter les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé et de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration sur les conditions gagnantes liées à l'aménagement de vestiaires et toilettes universels dans les infrastructures de la Ville.

Madame D'Amours présente les résultats de la consultation. En somme, les membres qui ont été consultés se positionnent en faveur d'une implantation progressive de ce type d'aménagement, afin de permettre de recueillir des informations sur l'acceptabilité sociale et son utilisation. Voici un résumé des éléments présentés :

- Distinction à faire entre toilettes universelles et vestiaires universels. Pour eux ce sont deux débats différents.
- L'utilisation du terme de toilettes et vestiaires universels est proposé, car il est plus inclusive qu'une désignation non-genrée.
- Les vestiaires et toilettes universels doivent être complémentaires aux aménagements actuels : Une offre diversifiée (genrée et universelle) est à privilégier afin de répondre aux multiples besoins. Il n'est pas nécessaire de remplacer tous les espaces réservés aux hommes et aux femmes par des espaces universels.
- Considérant les coûts associés à ce type d'aménagement, il est recommandé de prioriser les nouvelles infrastructures et celles à rénover.
- Cibler les infrastructures propices à ce type d'aménagement : Centres aquatiques, centres sportifs, chalets de services, etc.

Aménagement

- Porter une attention particulière aux détails (signalisation, emplacement, porte d'entrée, etc.) pour éviter que ces endroits deviennent discriminatoires.
- Prévoir des aménagements qui répondent aux besoins des personnes en situation d'handicap.

Stratégies de communication

- Une campagne de communication efficace est primordiale pour favoriser l'acceptabilité sociale :
 - Informer les citoyens du concept, des avantages et des motivations de la Ville à opter pour ce type d'aménagement;
 - Rappeler aux citoyens que les municipalités sont régies par des lois provinciales en terme d'accessibilité universelle;
 - Informer les citoyens du code d'utilisation de ces aménagements;
 - Tenir compte des enjeux culturels qui pourraient susciter une résistance aux changements.

Collaboration

- Miser sur les collaborations et les stratégies d'arrimage entre les initiatives de la Ville et celles des organismes partenaires de la région. D'ailleurs, les centres de services scolaires ont débuté ce virage et le changement de culture est déjà amorcé par les jeunes dans les écoles primaires et secondaires.

Identifier et mettre en place des activités de prévention

- Répertorier les différentes mesures de prévention en lien avec le sentiment de sécurité perçu et réel des usagers.

Documenter

- Obtenir le point de vue de l'organisme Trans Outaouais quant à ce type d'aménagement et les conditions de réussites.
- Recenser les impacts positifs et négatifs ainsi que les conditions gagnantes auprès des municipalités et des partenaires qui ont déjà ce type d'aménagement.
- Effectuer une analyse différenciée selon les sexes pour bien évaluer les besoins de chaque groupe afin de ne pas créer d'iniquité entre les hommes, les femmes et les transgenres.

Certains membres posent des questions d'éclaircissement. À la lumière des résultats, la Commission souhaite ajuster la recommandation qu'elle a émise le 22 juin 2020.

CONSIDÉRANT QUE la tendance des vestiaires et toilettes universels est reconnue et déjà répandue dans certains pays et que cette tendance est en émergence;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite favoriser une approche inclusive et miser sur l'importance d'offrir des environnements permettant un usage identique et autonome pour tous les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat de fournir des expertises-conseils et des recommandations sur l'offre de service en lien avec les normes de qualité, de diversité et de sécurité en loisirs, en sports, plein air et développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés doit procéder à des rénovations dans ses chalets de services de certaines piscines extérieures;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé et la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration de Gatineau ont été consultés sur les conditions gagnantes à l'aménagement de vestiaires et toilettes universels.

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Et appuyé par monsieur Martin Lajeunesse*

Que la Commission des loisirs, du sport et du développement communautaire recommande au Conseil municipal :

CP-CLSDC-2020-04

D'autoriser l'aménagement de vestiaires et toilettes universels dans certaines infrastructures de la Ville, et cela de façon progressive :

- *En débutant par les infrastructures en construction ou en rénovation;*
- *En ciblant les infrastructures propices à ce type d'aménagement, tels les centres aquatiques, les centres sportifs, les chalets de service, etc.;*
- *En s'assurant de maintenir une offre diversifiée et complémentaire à ce qui est déjà disponible.*

CP-CLSDC-2020-05

De contribuer à des stratégies d'arrimage, à des activités de prévention et d'éducation avec ses partenaires pour favoriser l'acceptabilité sociale.

CP-CLSDC-2020-06

D'informer et de sensibiliser les citoyens pour favoriser l'acceptabilité sociale.

CP-CLSDC-2020-07

De réaliser un bilan de la première année des aménagements de toilettes et/ou vestiaires universels dans un minimum de 2 infrastructures et de recueillir les commentaires des usagers afin de vérifier son acceptabilité et son utilisation.

Adoptée à l'unanimité.

Madame D'Amours informe les membres qu'à la suite de la demande de madame Myriam Nadeau, d'évaluer la possibilité de modifier les niveaux de service et certains critères pour l'établissement d'aires d'exercice canin, un état de situation sera présenté à la séance de décembre. En février, la Commission sera saisie du dossier pour que celle-ci émette une recommandation au conseil municipal.

8. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire aura lieu le 9 décembre 2020. Une proposition de date, pour l'ajout d'une séance de travail en janvier 2021, sera acheminée aux membres sous peu.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 50.

*Il est proposé par madame Lyne Laprade
Appuyé par monsieur Éric Breton*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

	
PRÉSIDENT MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE	SECRÉTAIRE MADAME MÉLISSA HAMEL